

Accident Vasculaire Cérébral :
les prévenir et les combattre

**AVC,
AGISSEZ!**



COMMUNIQUE DE PRESSE

AVC
TOUS CONCERNÉS
ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

« 1 Région, 12 Mois, 12 Départements » : une campagne de prévention des AVC au plus près de la population

En Nouvelle-Aquitaine en moyenne 2 personnes sont touchées par un Accident Vasculaire Cérébral (AVC) toutes les heures et plus d'1 sur 3 gardera des séquelles invalidantes.

En Creuse, en 2017 un peu plus de 500 personnes ont été touchées par un AVC, engendrant 12 % de mortalité.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine a fait de la prévention des AVC une priorité de santé publique en déclinant depuis 2012 des campagnes de sensibilisation du grand public pour permettre à chacun de repérer les symptômes et appeler le 15 très rapidement pour sauver des vies, mais aussi éviter la survenue des AVC grâce à la prévention (suivi régulier de l'hypertension artérielle et du pouls, rappel des comportements simples à adopter).

L'ARS s'est également fortement engagée dans la structuration de la filière de prise en charge des patients sur les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

En 2018, la campagne de prévention va se poursuivre autour de 2 actions majeures : un partenariat avec l'association « AVC, tous concernés » et l'action « 1 Région, 12 mois, 12 départements » et à nouveau la mobilisation de tous les acteurs locaux cette année autour de la Journée Européenne des AVC (14 mai 2018) pour décliner notamment des « Cafés prévention #AVCenparler ».

**AVC, il faut agir ! : 4 jours de prévention en Creuse
du 14 au 17 mars 2018**

L'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine a souhaité s'appuyer sur l'association « AVC Tous Concernés » pour déployer l'action « 1 Région, 12 mois, 12 départements »,

portée par P. Meynard, victime d'un AVC en 2014. Il s'agit d'être présent chaque mois dans un département pour proposer sur plusieurs jours des actions de prévention des AVC au plus près de la population : stands de prévention dans les galeries commerciales, sur les marchés, information dans les collèges et lycées, rencontre avec les maires et les médias pour diffuser très largement et faire connaître les risques et les symptômes de l'AVC.

Programme de l'action et lieux d'implantation du stand de prévention

14/03/2018 à Aubusson :

- 10h à 12h : stand prévention devant la mairie
- 14h à 17h : stand prévention au supermarché Netto Aubusson

15/03/2018 à Guéret :

- 9h à 13h : stand prévention sur le marché de Guéret,
- **11h45 point presse sur le stand** (à la mairie en cas de mauvais temps) en présence de **Michel Vergnier, maire de Guéret**, de **Valérie Godard, directrice de la délégation départementale de la Creuse de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine**, des professionnels de santé
- 14h à 17h : stand prévention au centre commercial E. Leclerc de Guéret

16/03/2018 à la Souterraine :

- 9h à 12h : stand prévention place du marché
- 14h à 17h : stand prévention au centre commercial E. Leclerc

17/03/2018 à Guéret :

- 8h à 13h : stand prévention marché de Guéret

2 AVC par heure en Nouvelle-Aquitaine... une fatalité ?

Grâce à l'organisation des soins, au déploiement sur le terrain d'innovations thérapeutiques

- **la téléthrombolyse et thrombectomie** -

et à une meilleure connaissance des signes d'alerte par le grand public, plusieurs indicateurs sont particulièrement encourageants, comme le pourcentage de patients dirigés vers une unité spécialisée et les délais de prise en charge des patients.

Pour autant, la marge de progrès est encore importante :

**1 AVC touche en moyenne 2 personnes par heure en Nouvelle-Aquitaine et
10 personnes de moins de 40 ans par semaine.**

Une partie de ces AVC pourrait être mieux combattue ou évitée, c'est le rôle de l'information et de la prévention.

En effet, pour eux-mêmes et pour leur entourage, il est vital que les Néo-Aquitains sachent reconnaître les symptômes et connaissent la marche à suivre face à une suspicion d'AVC.

Pour agir plus en amont, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires mettent aussi l'accent sur l'hypertension artérielle et l'arythmie cardiaque qui sont les deux causes principales à l'origine des AVC.

Bonne nouvelle, il est possible d'agir !

Voici quelques comportements simples à adopter qui permettent de réduire considérablement le risque de faire un AVC :

- pratiquer une activité physique régulière,
- adopter une alimentation équilibrée et pauvre en sel,
- arrêter de fumer,
- en cas de traitement contre l'hypertension ou pour stabiliser le rythme cardiaque, bien respecter les prescriptions.

Contacts : Stéphane Dubois – AVC, tous concernés
Tél : 0664422154 email : duboisstephane33@gmail.com